NATIONS
UNIES

E

Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CECI/PPP/2007/INF.1
23 mars 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE LA COOPÉRATION ET DE
L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUES

PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

CONFÉRENCE INTERNATIONALE «PARTAGE DES CONNAISSANCES ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LA PROMOTION DE PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ FRUCTUEUX DANS LA RÉGION DE LA CEE»

qui doit se tenir à Tel-Aviv (Israël) du 5 au 8 juin 2007

NOTE D'INFORMATION

Note du secrétariat

I. INTRODUCTION

1. À sa première session (27 et 28 septembre 2006), le Comité de la coopération et de l'intégration économiques de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a décidé que l'un des domaines d'intervention de son programme de travail pour la période 2007-2008[1] serait le thème «Promouvoir les meilleures pratiques pour assurer des partenariats public-privé efficaces». En coopération avec la CEE, le Gouvernement israélien organisera une conférence internationale sur ce thème. La présente note contient des renseignements détaillés sur la Conférence internationale «Partage des connaissances et renforcement des capacités pour la promotion de partenariats public-privé fructueux dans la région de la CEE» (Tel-Aviv (Israël), 5-8 juin 2007).

2. L'objectif du Comité dans le domaine des partenariats public-privé est de renforcer les compétences des gouvernements pour ce qui est d'identifier, de négocier, de gérer et de mettre en œuvre des partenariats public-privé fructueux. À cette fin, il entend promouvoir un échange

[1] ECE/CECI/2006/6, annexe II.

GE.07-21431 (F) 080507 170507

de connaissances et d'expériences en matière de partenariats public-privé (PPP) dans les États membres ainsi que sur l'identification et l'expérimentation des meilleures pratiques. Des activités réalisées résulteront des guides, des études et des outils novateurs pouvant être mis au profit de programmes de renforcement des capacités et d'activités de formation. Pour atteindre ses objectifs, le Comité a mis en place un réseau international d'experts des partenariats public-privé, dont les experts de l'ancienne Alliance PPP de la CEE.

II. OBJECTIFS ET PORTÉE

3. Un partenariat public-privé (PPP) est un accord contractuel passé entre un organisme du secteur public et une entité du secteur privé qui permet une plus grande participation du secteur privé à la fourniture de services publics. Les PPP sont de plus en plus couramment utilisés pour la construction de nouvelles installations ou la modernisation d'installations existantes telles qu'écoles, hôpitaux, routes, installations de traitement des déchets et de traitement de l'eau, installations de production d'énergie et réseaux de télécommunications. Ce peut être des instruments utiles dans un contexte de politique régionale, de rénovation urbaine et de développement durable. De plus en plus de pays y ont recours, mais ils sont confrontés à un certain nombre de difficultés face auxquelles l'expérience d'autres pays plus avancés dans l'exploitation de ces partenariats peut être utile. Les objectifs de la Conférence sont les suivants:

a) Passer en revue l'expérience des pays et les enseignements tirés de cette expérience;

b) Évaluer les résultats et la contribution des PPP au développement économique et à la compétitivité dans les pays en transition et les pays avancés à économie de marché.

4. Cet échange contribuera à l'établissement de documents demandés par le Comité de la coopération et de l'intégration économiques compte tenu de leur thématique:

a) Un guide pratique de la promotion de la bonne gouvernance en matière de partenariats public-privé[2];

b) Un examen comparatif du fonctionnement et des résultats des partenariats public-privé dans les pays avancés à économie de marché et les pays en transition;

c) Un document final contenant des recommandations.

5. En outre, la Conférence permettra à des gouvernements et à des entreprises de se rencontrer et d'examiner des idées de projet dans différents secteurs − par exemple, transports, eau, énergie, services sociaux. Une réunion spéciale «Investor Connect» (Rencontre avec des investisseurs) sera organisée l'après-midi du deuxième jour à l'intention d'organismes gouvernementaux, d'investisseurs potentiels et de chefs d'entreprise. Les troisième et quatrième

---

[2] **Guide pratique de la bonne gouvernance en matière de partenariats public-privé**. Il indiquera comment les gouvernements peuvent promouvoir des partenariats public-privé pour un développement durable, notamment en améliorant la législation, le cadre directif et le cadre institutionnel, la transparence et la responsabilisation, l'acceptabilité sociale de ces partenariats et leurs sûreté et sécurité. (L'élaboration d'un tel guide est en cours. On étudiera également les possibilités d'utiliser ce guide pour des activités de formation.)

journées de la Conférence seront consacrées à des visites de partenariats public-privé dans les secteurs des transports, de l'eau et autres secteurs nouveaux, afin de profiter de l'expérience pratique d'Israël dans ce domaine.

6. La Conférence est également la première réunion régionale à être organisée dans le cadre d'un projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement et ayant pour objectif d'accroître la capacité des gouvernements de promouvoir les partenariats public-privé dans une optique de développement durable. La Commission économique pour l'Europe (CEE), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) coopèrent à l'exécution de ce projet. En 2008, toujours dans le cadre de ce projet, une autre réunion régionale et une réunion interrégionale de haut niveau contribueront à un échange d'expériences et à la conception d'outils et d'instruments pour la formation de responsables dans le domaine des partenariats public-privé. Le document final de la Conférence sera soumis au Comité de la coopération et de l'intégration économiques à sa deuxième session, ainsi qu'à la réunion intergouvernementale de haut niveau mentionnée plus haut.

III. LIEU

7. La Conférence internationale se tiendra à Tel-Aviv, en Israël. Des renseignements plus détaillés seront fournis prochainement.

8. La Conférence elle-même se déroulera les 5 et 6 juin 2007. Les visites de sites auront lieu le jeudi 7 juin et le vendredi 8 juin 2007. L'enregistrement des participants commencera le 5 juin à 8 h 30. La Conférence s'ouvrira le même jour à 10 heures.

9. La Conférence sera organisée comme suit: une plénière (trois séances de travail), une table ronde, trois séances de groupe consacrées à trois domaines thématiques, et une séance plénière de clôture. Chaque animateur de séance ou de session présentera brièvement les thèmes, puis s'ensuivront des exposés et un débat général; il conclura les travaux en présentant un résumé des débats. La séance de clôture sera consacrée à l'élaboration des conclusions et des recommandations de la Conférence.

IV. PARTICIPATION

10. Sont invités à participer à la Conférence des représentants de gouvernements et d'autres parties intéressées des États membres de la CEE et d'autres États Membres de l'ONU, des représentants d'organismes du système des Nations Unies, d'autres organisations internationales et d'organisations non gouvernementales accréditées s'intéressant aux partenariats public-privé. On compte sur une large participation de responsables gouvernementaux, de représentants des milieux économiques et financiers et de représentants des milieux universitaires et académiques. Les gouvernements sont particulièrement encouragés à inviter des représentants du secteur privé qui sont directement associés à des projets de partenariat public-privé à participer à la Conférence et à ses différents groupes de travail.

11. Les gouvernements sont en outre invités à diffuser une information appropriée auprès de leurs organismes nationaux, services chargés des partenariats public-privé et ministères compétents − ministères du commerce, de l'industrie, de l'investissement, de l'économie, des finances, de l'environnement, etc. − ainsi qu'auprès des associations professionnelles, des

universités et autres entités compétentes, afin d'encourager la participation à la Conférence des experts intéressés.

V. COMITÉ DIRECTEUR

12. La Conférence sera présidée par un représentant d'Israël. Un comité directeur composé du Président, des animateurs de session, de M. Yehudah Raveh et de Mme Simona Halperin, du Comité national d'organisation, ainsi que du secrétariat de la CEE, sera constitué.

VI. FRAIS D'INSCRIPTION ET AUTRES FRAIS

13. Il n'y a pas de frais d'inscription à la Conférence internationale. Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des participants. Toutefois, un montant limité est disponible, sur demande, pour financer les frais de voyage de représentants de gouvernements de pays en transition (un représentant par pays).

VII. PASSEPORTS ET VISAS

14. Tous les participants doivent être munis d'un passeport valide pendant un minimum de six mois à partir de la date d'arrivée en Israël. Les représentants de certains pays seront tenus de présenter un visa d'entrée, qu'ils peuvent obtenir auprès de la représentation diplomatique israélienne la plus proche. Des renseignements et l'adresse des missions israéliennes à l'étranger sont disponibles sur le site Web du Ministère israélien des affaires étrangères: http://www.mfa.gov.il/. Il est conseillé de faire toute demande de visa bien avant la date requise. Le secrétariat de la CEE fournira des lettres aux autorités israéliennes (section consulaire des ambassades israéliennes) confirmant la participation à la Conférence des participants pour lesquels une telle lettre est nécessaire et qui devront la demander directement au secrétariat.

VIII. ENREGISTREMENT

15. Les personnes intéressées sont invitées à remplir le formulaire d'enregistrement joint (annexe II) et à le renvoyer avant le jeudi **24 mai 2007** aux **deux** adresses ci-après:

Mme Simona Halperin
Directrice adjointe
Département des organisations internationales
et des droits de l'homme
Ministère des affaires étrangères
Téléphone: +972 2 530 3951
Télécopie: +972 2 530 3710
Portable: +972 50 620 3457
Courriel: simona.halperin@mfa.gov.il

Mme Ljiljana Stancic
Économiste
Secrétariat de la CEE
Téléphone: +41 22 917 1879 ou 917 2753
Télécopie: + 41 22 917 0178
Courriel: ljiljana.stancic@unece.org

IX. DOCUMENTATION

16. Trois semaines avant la Conférence, le secrétariat de la CEE diffusera le guide pratique de la bonne gouvernance et un plan annoté de l'examen comparatif des résultats et du fonctionnement des PPP dans les pays avancés à économie de marché et les pays en transition. Ces documents seront examinés au cours de la Conférence. Les gouvernements de pays membres

de la CEE, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales accréditées, des entreprises et des experts voudront peut-être présenter des observations relatives au guide pratique lors de la Conférence internationale.

X. INTERPRÉTATION ET MATÉRIEL AUDIOVISUEL

17. Des services d'interprétation simultanée seront assurés en anglais et en russe; du matériel sera disponible pour la projection de diapositives ainsi que pour des présentations assistées par ordinateur (par exemple PowerPoint).

XI. RÉSERVATIONS DE VOYAGE ET D'HÔTEL

18. Les participants doivent procéder eux-mêmes à leurs réservations de voyage et d'hôtel. Une liste d'hôtels recommandés sera prochainement diffusée.

XII. AUTRES RENSEIGNEMENTS

19. Des renseignements supplémentaires concernant la Conférence internationale peuvent être obtenus en s'adressant à:

Mme Simona Halperin
Directrice adjointe
Département des organisations internationales
et des droits de l'homme
Ministère des affaires étrangères
Téléphone: +972 2 530 3951
Télécopie: +972 2 530 3710
Portable: +972 50 620 3457
Courriel: simona.halperin@mfa.gov.il

ou

M. Geoffrey Hamilton
Économiste principal
Secrétariat de la CEE
Téléphone: +41 22 917 2838
Télécopie: +41 22 917 0178
Courriel: geoffrey.hamilton@unece.org

ou

Mme Ljiljana Stancic
Économiste
Secrétariat de la CEE
Téléphone: +41 22 917 1879
Télécopie: + 41 22 917 0178
Courriel: ljiljana.stancic@unece.org

Annexe I

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE

Mardi 5 juin 2007

10 h 00-10 h 30 SÉANCE D'OUVERTURE

Déclaration de bienvenue: Ministère des affaires étrangères d'Israël
Représentant de la CEE

10 h 30-13 h 00 SESSION 1. EXPÉRIENCES DES PAYS DE LA CEE EN MATIÈRE DE PARTENARIATS PUBLIC-PUBLIC ET ENSEIGNEMENTS

Animateur (à déterminer)

a) Présentation de l'expérience d'Israël;

b) Présentation de l'expérience de trois ou quatre autres pays.

Des intervenants nationaux traiteront les thèmes suivants:

a) Quels sont les principaux secteurs et domaines dans lesquels ce type de coopération est souhaitable?

b) Comment fonctionnent-ils?

c) Quels ont été les principaux problèmes rencontrés?

d) Quelle a été leur contribution au développement des entreprises?

e) Comment des partenariats public-privé facilitent-ils le financement de projets?

f) Quels en ont été les principaux enseignements?

Les résultats de cette session contribueront à l'élaboration d'un «Examen comparatif de l'expérience en matière de partenariats public-privé dans la région de la CEE», qui sera présenté à la deuxième session du Comité de la coopération et de l'intégration économiques (Genève, 5-7 décembre 2007).

13 h 00-15 h 00 Pause déjeuner

15 h 00-18 h 00 SESSION 2. FINANCEMENT DE PROJETS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Animateur (à déterminer)

a) Organisations financières internationales, dont la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque européenne d'investissement;

b) Investisseurs institutionnels;

c) Banques et fonds privés.

Les thèmes ci-après seront abordés:

a) Meilleures pratiques pour attirer des investisseurs privés dans les partenariats public-privé;

b) Tendances récentes du financement des partenariats public-privé.

Mercredi 6 juin 2007

9 h 30-11 h 00 SESSION 3. APERÇU GÉNÉRAL DES MODÈLES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ ET DE LEUR POTENTIEL

Exposé principal: Modèles CET (construction-exploitation-tranfert)/IFP (initiative de financement privé)

Animateur (à déterminer)

Table ronde: Tendances récentes et expériences concernant les partenariats public-privé: faciliter l'expansion des PPP sur les marchés extérieurs

a) Représentants de la CESAP, de la CEA et de la CEE;

b) Représentant du secteur privé;

c) Représentants d'organismes gouvernementaux nationaux et régionaux.

Questions à aborder:

a) Besoins des gouvernements pour la conception de programmes efficaces de partenariats public-privé;

b) Activités de renforcement des capacités et de formation existantes;

c) Objectifs du projet du Compte de l'ONU pour le développement concernant la création d'une «Alliance pour un partenariat public-privé visant à renforcer les capacités de développement des infrastructures et la fourniture de services de base».

11 h 00-13 h 30 SESSION THÉMATIQUE (organisée en parallèle)

Animateur du groupe thématique (à déterminer)

Chaque participant s'inscrira pour la session qui l'intéresse.

Groupe de travail 1: Projets PPP dans le secteur des transports	Groupe de travail 2: Projets PPP dans le secteur des infrastructures autres que pour les transports	Groupe de travail 3: Financement des projets PPP
• Routes • Tramway • Ports maritimes	• Installations de dessalement et de traitement des eaux • Institutions culturelles/pédagogiques	Constitution d'un «montage financier» • Financement privé • Financement public et appui gouvernemental

Parallèlement à ces sessions, un comité de rédaction étudiera:

a) Un plan annoté d'examen comparatif des résultats et du fonctionnement de partenariats public-privé dans les pays avancés à économie de marché et les pays en transition;

b) Un document final contenant des recommandations.

13 h 00-15 h 00 **Pause déjeuner**

15 h 00-17 h 30 **INVESTOR CONNECT:** Ce sera l'occasion pour des organismes gouvernementaux locaux, régionaux et nationaux d'examiner des idées de projet avec des investisseurs potentiels et des entreprises lors de réunions bilatérales préarrangées.

Les participants sont invités à indiquer s'ils souhaitent participer à de telles réunions avec des entreprises ou des groupes d'entreprises précis, et les secteurs et domaines qui les intéressent. S'ils souhaitent discuter de propositions spécifiques, ils voudront peut-être communiquer à l'avance une brève note décrivant la proposition de projet, son ampleur et le financement requis.

Un questionnaire détaillé à cet égard sera envoyé prochainement aux participants.

La responsable de la coordination pour «Investor Connect» sera Mme Simona Halperin, à laquelle il convient de s'adresser pour de plus amples renseignements.

17 h 30-19 h 00 **SÉANCE DE CLÔTURE:** Rapports des animateurs, résumé des recommandations et conclusions de la Conférence.

Intervenants: Animateurs des différentes sessions.

Jeudi 7 juin 2007

VISITE DE SITES

9 h 00-17 h 00 Visite des PPP ci-après, organisée par le Ministère des affaires étrangères:

a) Usine de dessalement d'Ashkelon

L'usine de dessalement d'Ashkelon a été déclarée usine de dessalement de l'année à la prestigieuse cérémonie des Global Water Awards, organisée à Dubaï. Située sur la côte méditerranéenne sud d'Israël, elle assurera 15 % environ des besoins d'Israël. C'est la première d'un certain nombre de grandes installations de dessalement d'eau de mer en projet.

Le prix de l'eau produite par cette usine est d'environ 0,60 dollars le mètre cube. L'eau dessalée est stockée à proximité dans un réservoir de la société israélienne Mekorot Water Company, puis est distribuée par le réseau national d'adduction. Selon les modalités de l'accord CET (construction-exploitation-transfert), l'entreprise VID vendra l'eau à l'État à un prix prédéterminé pendant vingt-cinq ans, après quoi l'usine sera reprise par l'État.

http://www.export.gov.il/Eng/_Articles/Article.asp?ArticleID=3043&CategoryID=354

b) Ashkelon Technological Industries (ATI)

ATI est un projet concerté du Bureau du responsable scientifique, de la ville d'Ashkelon et d'investisseurs privés. C'est un centre de services aux entreprises, qui aide activement de nouvelles entreprises de haute technologie à commercialiser des produits novateurs sur les marchés mondiaux.

http://www.incubators.org.il/
http://www.ati.co.il/

c) Institut scientifique Weizmann

L'Institut scientifique Weizmann, situé à Rehovot (Israël) est l'un des meilleurs établissements de recherche multidisciplinaire du monde. Réputé pour le large éventail de ses activités de recherche scientifique et technologique, il regroupe 2 500 scientifiques, techniciens et étudiants chercheurs voués à l'exploration de l'inconnu. Dans leurs laboratoires, situés sur un campus paysager, ceux-ci partagent la même vision: mieux comprendre la nature et la place que nous y occupons. La curiosité est leur caractéristique principale. C'est cette curiosité qui a engagé *Homo sapiens* dans la voie de l'évolution.

http://wis-wander.weizmann.ac.il/site/EN/weizman.asp?pi=376

d) Autoroute n° 6 − la Trans-israélienne

L'autoroute n° 6 est une route à péage électronique, d'un type nouveau. La méthode de paiement est conçue pour fluidifier la circulation. Le principe en est très simple et très efficace:

au lieu de postes de péage où les automobilistes doivent s'arrêter pour payer, elle est équipée de portiques de péage dotés d'un système qui identifie automatiquement les véhicules à leur passage sans qu'il soit nécessaire pour ceux-ci de s'arrêter. C'est l'un des systèmes les plus modernes du monde.

http://www.kvish6.co.il/

Vendredi 8 juin 2007

VISITE DE SITES

a) Tramway de Jérusalem

Jérusalem vient en tête de toutes les autres villes israéliennes avec le développement d'un nouveau système de régulation de la circulation, au cœur duquel se trouve un réseau de tramway. Ce projet permettra de réduire les encombrements de circulation dans la ville et encouragera la modernisation et la restauration de la ville basse. Les travaux relatifs aux équipements collectifs sont en cours et le système devrait entrer en service en 2007.

http://www.rakevetkala-jerusalem.org.il/images/Eng_brochure.pdf

AUTRES VISITES

a) Visite de la Vieille ville de Jérusalem

La Vieille ville a à l'origine été construite par le roi David en 1004 avant J.-C. et a toujours été considérée comme le centre du monde. D'anciennes cartes montrent les trois continents connus à l'époque, l'Europe, l'Asie et l'Afrique, situés dans un cercle dont le centre est Jérusalem. Depuis, Jérusalem a été aimée et glorifiée par des rois, des princes et des conquérants qui ont essayé d'en abattre les murailles et adorée par des gens ordinaires qui en ont fait le pivot de leur foi. C'est la ville où les Juifs ont construit le Temple, où Jésus a été crucifié et d'où Mahomet s'est élevé au ciel. Des pèlerins, des mendiants, des marchands, des étudiants d'écoles renommées, des guerriers, des esclaves ont tous parcouru ses rues et ont loué et vénéré Jérusalem. Plusieurs petits partenariats public-privé ont pour vocation de protéger l'héritage historique et culturel de la Vieille ville.

http://www.tourism.gov.il/Tourism_Eng/Articles/Attractions/OldCityJerusalem.htm

b) Visite de Yad Vashem − Musée mémorial de l'Holocauste

Le nouveau Musée se compose du Musée historique de l'Holocauste − à l'intérieur duquel se trouve la Salle des noms − du Musée artistique de l'Holocauste et du Pavillon d'expositions.

http://www1.yadvashem.org/new_museum/Galleries/gal10Hall.html

À la fin du quatrième jour, le Comité directeur se réunira pour veiller à ce que l'expérience et les enseignements tirés des visites soient intégrés dans les conclusions générales de la Conférence.

Annexe II

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA CONFÉRENCE

Le présent formulaire doit être rempli et renvoyé aussitôt que possible, **avant le 24 mai 2007**.

(Dactylographier ou écrire en lettres majuscules)

Nom de famille (M., Mme): ……..

Prénom: ……

Nationalité: ……...

Position professionnelle: ……..

Représentant (pays, organisation internationale, entreprise): ……..

Adresse professionnelle: ……..

Téléphone (y compris les codes de pays et de ville): ……..

Télécopieur (y compris les codes de pays et de ville): ……

Courriel: ……...

Au cours de la deuxième journée, trois sessions de groupe de travail se tiendront parallèlement sur différents thèmes. Indiquer d'une croix le groupe de travail auquel vous souhaitez participer:

Groupe de travail 1: Projets PPP dans le secteur des transports	Groupe de travail 2: Projets PPP dans le secteur des infrastructures autres que pour les transports	Groupe de travail 3: Financement des projets PPP